

Paris,
le vendredi 14 mars 2014

Émetteur : Samia Souissi Tél : 01 45 38 81 16 - Fax : 01 45 38 81 74 ssouissi@ucanSS.fr Elise Demorise Tél : 01 45 38 82 79 edemorise@ucanSS.fr, Michèle Carrier pour le SFR : Tél : 01 40 05 39 74 Fax : 01 40 05 45 91 michele.carrier-nottaris@cpam-cergyponoise.cnamts.fr

Objet : Préparation des candidats au cycle CapDirigeants de l'EN3S(CapDir)

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

I. LES ENJEUX DE LA PREPARATION

En lien avec les propositions relatives aux travaux de la mission Morel et dans le cadre de la COG entre l'Etat et l'UcanSS 2013-2016, l'UcanSS s'est engagée à faire évoluer les cycles de préparation afin de favoriser la diversité des candidats internes aux différentes voies d'accès à l'en3s (Concours d'entrée en3s et sélection CapDIRigeants).

Initialement réservé aux Agents de Direction non diplômés de l'en3s, le CESDIR rénové désormais appelé CapDIR devient une voie de promotion à destination des cadres à haut potentiel et dotés d'une solide expérience professionnelle. Cette nouvelle formation, dispensée par l'en3s, permet l'obtention d'un certificat qualifiant dénommé CapDIRigeants (CapDIR). Cette voie est complémentaire à celle du concours de l'en3s.

Au même titre que pour le Concours d'entrée à l'en3s, l'UcanSS propose une phase de préparation ayant pour but d'optimiser les chances de réussite des candidats aux épreuves classantes pour accéder au cycle de formation CapDIRigeants.

En vue de veiller à une cohérence de l'offre de préparation institutionnelle aux concours et dispositifs de formation permettant d'accéder aux fonctions d'Agent de Direction, l'UcanSS a décidé de déléguer au Service des Formations Régionales (SFR) la préparation au CapDIR.

II. LA PRÉPARATION AU CAPDIR

L'accès au cycle de formation CapDIRigeants est conditionné à :

- une épreuve écrite intitulée « Etude de cas portant sur des questions managériales incluant notamment des aspects de stratégie, d'organisation et de ressources humaines » ;
- un entretien professionnel de type « Entretien avec le jury », dont la finalité est d'évaluer les connaissances, le savoir-faire et les compétences managériales des candidats ;
- une évaluation de leurs aptitudes personnelles et de leur potentiel d'évolution par des tests adaptés (écrits, entretiens).

Les objectifs de la préparation au CapDIR sont les suivants :

- augmenter les chances de réussite des candidats par l'enseignement des méthodologies des épreuves et par la délivrance d'outils permettant de progresser durant l'intersession ;
- sensibiliser aux rôles, compétences et contexte professionnel de l'Agent de Direction.

La préparation proposera des modules optionnels. L'enseignement est essentiellement ciblé sur la présentation des méthodologies et un entraînement à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale. Seules les deux premières épreuves feront l'objet de la préparation compte tenu de la nature de la 3ème épreuve.

Le SFR vise à un accompagnement personnalisé de chaque participant dans une logique de réussite.

III. LE PUBLIC VISE

La préparation sera accessible au public mentionné dans l'arrêté du 31 juillet 2013 relatif à la liste d'aptitude pour l'inscription en L3 :

1) **aux cadres**, relevant d'une convention collective nationale des OSS, non titulaires du titre d'ancien élève et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :

- 15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans dans l'institution ;
- et 6 ans d'expérience significative de management.

2) **aux agents de direction** déjà en fonction, non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR et nommés **sans inscription préalable sur la liste d'aptitude** et satisfaisant aux conditions administratives suivantes :

- 5 ans de fonctions d'agent de direction ;
- dont 2 ans sur l'emploi occupé.

3) **aux agents de direction** déjà en fonction, non titulaires du titre d'ancien élève de l'Ecole ou du CESDIR, **inscrits préalablement sur la liste d'aptitude**

IV. LES MODALITÉS D'ACCÈS

La candidature à la préparation sera réalisée au moyen d'un dossier d'inscription (**annexe 1**). Ce dossier devra être envoyé **avant** le dépôt de la candidature pour l'inscription sur la Liste d'Aptitude L3 et au Cycle CapDIRigeants.

Celui-ci permettra de rassembler les informations nécessaires à la bonne organisation des modules.

Chaque candidat a besoin de la validation de son directeur pour pouvoir accéder à cette préparation. L'inscription à un ou plusieurs modules de préparation repose sur la demande du Directeur de l'organisme concerné.

Le fait de déposer un dossier d'inscription à la préparation au CapDIR n'induit pas d'office une inscription au cycle CapDIRigeants. Un contrôle du dépôt de l'inscription du candidat sur la liste d'aptitude et au CapDIRigeants sera réalisé afin de valider son entrée en préparation.

V. LE CONTENU DE LA FORMATION (ANNEXE 2)

Cette formation de 8 jours est organisée en modules optionnels et elle est composée de trois grands thèmes :

1) Accompagnement à la constitution du dossier d'inscription Liste d'Aptitude L3 et Cycle CapDIRigeants (1 h) :

Préparation de la lettre de motivation et du curriculum vitae en amont du dépôt de candidature.

2) Préparation de l'entretien professionnel :

- **Module 1** - Comprendre la protection sociale (3 jours) ;
- **Module 2** - Préparation à l'entretien professionnel (3 jours).

3) Module 3 - Préparation à l'épreuve écrite :

Préparation à l'étude de cas (2 jours) + 1 accompagnement individuel (correction étude de cas pour les seuls candidats qui auront réalisé le devoir intersession) - Devoirs intersessions obligatoires.

L'enseignement est essentiellement ciblé sur la présentation des méthodologies et un entraînement à l'épreuve écrite et à l'épreuve orale. Les séances d'entraînement à l'épreuve écrite permettent, par la correction des devoirs, l'appropriation de la méthodologie de l'épreuve.

Les modules 1, 2 et 3 sont renforcés par des travaux intersessions. Ils permettront une progression sous forme de palier et aborderont chaque thématique. A cette occasion, il sera remis aux stagiaires un « carnet de bord » qui leur permettra de suivre leur progression tout au long de la formation.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de maintenir entre les stages, la mobilisation initiale et de rappeler le niveau attendu pour les épreuves d'accès. Compte tenu du laps de temps limité entre le début de la préparation et les épreuves et de la période estivale, il semble important de rappeler que les modules de préparation doivent être complétés par un travail personnel.

Des enquêtes individuelles de satisfaction de la formation seront réalisées à l'issue de chaque module.

La formation sera assurée par :

- des magistrats de la Cour des comptes ;
- des inspecteurs de l'IGAS ;
- des Agents de Direction de l'Institution ;
- des professionnels reconnus pour leur expertise dans les domaines concernés (exemple : conseillers en Ressources Humaines, experts en communication, etc ...).



Elle se déroulera à l'Espace Vinci, 25 rue des Jeûneurs 75002 PARIS.

VI. LE COÛT DE LA FORMATION ET LA PRISE EN CHARGE

Le coût pédagogique de la préparation au CapDIR s'élèvera par module (optionnel) à :

Intitulés	Prix Stagiaire
Accompagnement à la constitution du dossier d'inscription sur la Liste d'Aptitude L3/ Cycle CapDIRigeants en3s (préparation lettre de motivation et curriculum vitae)	200,00 euros
Entraînement à l'entretien professionnel :	
Module 1 - Comprendre la protection sociale	875,00 euros
Module 2 - Préparation à l'entretien professionnel	548,00 euros
Entraînement à l'épreuve écrite :	
Module 3 - Préparation à l'étude de cas	272,00 euros
Total pour les 3 modules	1 695,00 euros
Tarif préférentiel si 3 modules	1 618,00 euros
Total pour une préparation complète	1 895,00 euros

La formation « Préparation au CapDIR » est financée sur les fonds mutualisés du Plan auprès d'Unifformation. Ainsi, le coût pédagogique de la formation est pris en charge à 80 %.

Les frais annexes (déplacement, hébergement et repas) sont pris en charge par l'organisme d'appartenance et remboursés selon un barème défini (forfaits conventionnels).

VII. LES DATES CLÉS (ANNEXE 3)

Le calendrier des opérations 2014 est contraint, il impose d'organiser une préparation aux épreuves dans un laps de temps très court :

Échéances	Cycle Cap Dirigeants en3s	Préparation CapDIR Ucanss/Sfr
A compter de la publication de la lettre d'information et jusqu'au 25/04/2014		Accompagnement par le SFR à la constitution du dossier d'inscription au Cycle CapDIR en3s (préparation lettre de motivation et curriculum vitae)
du 30/04 au 6/05/2014	Fin de la période de demande d'inscription sur la liste d'aptitude L3 et au Cycle CapDIR en3s 30/04 version papier 06/05 version dématérialisée	Fin de la période d'inscription à la préparation au CapDIR (Ucanss) auprès du SFR 30/04 version papier 06/05 version dématérialisée
du 19 au 22/05/2014		STAGE 1
du 23/05 au 15/06/2014		Travaux intersessions
du 16/06 au 20/06/2014		STAGE 2
du 20/07 au 15/09/2014		Préparation Etude de cas - Accompagnement individuel (correction

		étude de cas pour les seuls candidats qui auront réalisé le devoir intersession)
du 1er au 18/07/2014	Épreuve orale et tests (1ère vague de candidats)	
le 17/09/2014	Épreuve écrite (étude de cas)	
Semaine 38 du 15 au 19/09/2014	Épreuve orale et tests (2ème vague de candidats)	
2ème quinzaine d'octobre 2014	Résultats d'admission à l'entrée du Cycle de formation	
du 27/10/2014 à décembre 2015	Cycle de formation	
1er janvier 2016	Inscription sur la Liste d'Aptitude L3	

Vos interlocuteurs pour cette préparation au CapDIR, Samia Souissi et Elise Demorise de l'Ucanss et Michèle Carrier du SFR dont les coordonnées sont mentionnées en première page de la présente lettre se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Vous pouvez également retrouver sur le site de l'en3s toutes les informations sur le Cycle CapDIRigeants via le lien ci-après : [2.CapDirigeants - en3s.fr](http://2.CapDirigeants-en3s.fr) - [Ecole nationale Supérieure de Sécurité Sociale](http://Ecole.nationale.Superieure.de.Securite.Sociale)

Je compte sur votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Didier Malric

Directeur

Document(s) annexe(s) :

- Dossier de candidature
- Programme
- Planning de la formation
- Document annexe